

UN GESTIONNAIRE DE FORTUNE AUX VALEURS HUMAINES ET ENTREPRENEURIALES

ISABELLE DESSAL ASSOCIÉE ET DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT



Amplegest fait partie des rares acteurs de la gestion de fortune qui intègre dans sa stratégie le conseil en organisation patrimoniale au même titre que les investissements financiers, immobiliers et Private Equity, Isabelle Dessal, Associée et Directeur du Développement Clientèle Privée, nous en dit plus.

Sur le segment très concurrentiel de la gestion privée, quel est votre positionnement ?

Sur le marché, nous trouvons des pures players de la gestion privée qui sont historiquement des banques de gestion de fortune (Rothschild, Lazard...), des banques adossées à un réseau comme la Banque Transatlantique (filiale du Crédit Mutuel) ou Neufilize OBC (filiale d'ABN AMRO), et enfin, des sociétés de gestion qui ont développé une activité de gestion privée. C'est le cas d'Amplegest qui a fait le choix de développer une activité d'asset management et de gestion privée de manière concomitante, là où des acteurs comme La Financière de l'Échiquier ou Carmignac ont d'abord créé une société de gestion puis leur activité de gestion privée. Enfin, il existe des groupements de conseillers en gestion de patrimoine comme le Groupe Cyrus, notre actionnaire. Amplegest a donc la particularité de combiner ces deux expertises, et a renforcé son positionnement sur ce segment en 2021, à la suite de son rachat par le Groupe Cyrus. Aujourd'hui, le Groupe Cyrus, avec plus de 10 milliards d'actifs sous gestion est reconnu pour son expertise en ingénierie patrimoniale

et en allocation d'actifs. Nous couvrons toutes les classes d'actifs de la gestion de fortune : la gestion financière, l'immobilier, le Private Equity et les produits structurés.

Votre approche de ce métier s'articule autour de deux axes forts : l'humain et l'entrepreneuriat. Qu'en est-il ?

Aujourd'hui, 66 % du capital de Cyrus est détenu par ses salariés. Ces derniers sont nécessairement très impliqués dans le groupe et adhèrent fortement à ses valeurs. Parce que nous n'avons aucun actionnaire bancaire ou assureur, nous garantissons l'indépendance de nos conseils. Nous sommes très attachés à la symétrie des attentions vis-à-vis de nos clients et de nos collaborateurs. Depuis 2011, chaque année, nous allouons 1 % de notre chiffre d'affaires à des causes philanthropiques comme l'éducation et la réinsertion via des dons collaborateurs et société, et du partage de compétences. Enfin, la gestion de fortune est avant tout un métier profondément axé sur l'humain et la relation qui existe entre un conseiller et son client. Cela demande une grande proximité et de la confiance.

Actuellement, autour de quelles problématiques êtes-vous sollicités ?

Avec les évolutions civiles, juridiques et fiscales, nos clients sont constamment en quête de conseils en ingénierie patrimoniale. L'inflation impacte aussi l'allocation stratégique et tactique du patrimoine. Ce contexte économique incertain et volatil soulève de nombreuses questions relatives à l'immobilier, la valorisation des actifs cotés (bourse) et non cotés (private equity).

Quelles sont vos forces ?

Indéniablement, notre indépendance et nos valeurs entrepreneuriales, des aspects auxquels nos clients sont particulièrement sensibles. À cela s'ajoute notre expertise en ingénierie patrimoniale. L'ingénieur patrimonial a une vision globale du patrimoine qui lui permet de conseiller les clients en prenant en compte leurs souhaits et contraintes, main dans la main avec leurs conseils habituels : experts-comptables, notaires et avocats fiscalistes. Enfin, nous nous différencions également par notre offre en immobilier avec la capacité de proposer des immeubles en entier et des club-deals immobiliers (hôtelières, bureaux, etc.). ♦